



DEMANDE DE CARTE DE STATIONNEMENT POUR LES RÉSIDENTS et PROFESSIONNELS

1 formulaire par véhicule

Secteur

Code rue

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Carte grise Justificatif de domicile Copie PC / CNI / Pass.

Autres documents :

Demande reçue le :

PARTIE À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

SITUATION (*1 seul choix possible*) : Résident Résident avec une voiture de fonction Commerçant Enseignant
 Salarié/gérant société Professionnel de santé Agent communal

Madame Monsieur

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : COURRIEL :

PARTIE CONCERNANT LE VÉHICULE

N° D'IMMATRICULATION :

MARQUE : MODÈLE :

NOM DU PROPRIÉTAIRE (si différent du demandeur) :

TOUTE DEMANDE D'UNE NOUVELLE CARTE (changement de véhicule ou d'adresse) EST CONDITIONNÉE PAR LA RESTITUTION OBLIGATOIRE DE LA CARTE DÉLIVRÉE PRÉCÉDEMMENT.

Lu et approuvé à Esbly, le.....

Signature du demandeur

Les informations recueillies sur ce formulaire sont obligatoires et sont enregistrées dans un fichier informatisé et également stockées sous format papier le temps de la validité de la carte de stationnement pour laquelle elles sont fournies. Elles sont destinées aux personnels de la Police Municipale, sous la responsabilité du Maire d'Esbly, responsable de traitement, pour l'obtention d'une carte de stationnement, sur la base de votre consentement, consentement que vous pouvez révoquer à tout moment par la restitution de la carte délivrée. Elles sont ensuite détruites et effacées dès restitution de la carte pour laquelle elles sont fournies.

Conformément à la loi « informatique et libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général (européen) sur la Protection des Données (RGPD) de 2016, entrée en application le 25 mai 2018, vous disposez du droit de demander à la Mairie d'Esbly l'accès à vos données personnelles ainsi que la rectification, l'effacement ou la portabilité de celles-ci.

Vous pouvez également demander à vous opposer au traitement de données ou à le limiter.

Pour l'exercice de ces droits, vous pouvez vous adresser, par voie postale, à : Mairie d'Esbly – 7, rue Victor Hugo – CS90184 – 77450 Esbly ou par courriel à : ville.esbly@mairie-esbly.fr

En cas de problème, vous pouvez saisir la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), autorité de contrôle française, et introduire une réclamation en écrivant à : CNIL – 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07 ou directement sur le site internet : www.cnil.fr